



**40^{èmes} CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DE
JUDO CAPE TOWN 2019 —
FEDERATION SUD AFRICAINE DE JUDO**

Individuel: 25 – 27 Avril 2019
Equipes: 28 Avril 2019

REGLEMENT DE LA COMPETITION



Cape Town accueillera cette année du 23 au 27 avril les 40èmes Championnats d'Afrique Seniors et Kata. Cet événement continental qualitatif pour les prochains Jeux Olympiques de Tokyo 2020 va attirer, sans aucun doute, un grand nombre de judokas africains qui donneront le meilleur d'eux-mêmes pour arracher un maximum de points dans la perspective de se frayer une place de choix sur la Ranking list de la FIJ.

A l'instar des Championnats du Monde Juniors organisés dans cette même ville en 2011, nous demeurons convaincus que cette manifestation continentale sera une grande réussite. L'Afrique du Sud a de tout temps été un acteur actif et très engagé dans la domiciliation d'événements sportifs de grande envergure. Le sport a joué un rôle prépondérant au titre des grandes avancées sociales réalisées dans ce grand pays africain aux couleurs arc en ciel. Notre grand leader africain Nelson Mandela avait dit à juste titre : « Le sport a le pouvoir de changer le monde. Il a le pouvoir d'unir les gens d'une manière quasi-unique. Le sport peut créer de l'espoir là où il n'y avait que du désespoir. Il est plus puissant que les gouvernements pour briser les barrières raciales. »

Nous espérons que ces championnats d'Afrique seront une bonne opportunité pour nos athlètes de s'affronter dans un esprit de fairplay en s'appuyant sur les grandes valeurs universelles du judo qui visent à promouvoir l'entente, l'amitié et la paix dans le monde.

Je voudrais saisir cette occasion pour remercier le Président de la Fédération Nationale Sud Africaine pour tous les efforts qu'il déploie avec sa dynamique équipe pour le développement du judo dans son pays et en Afrique. Je souhaiterais qu'il soit également le fidèle interprète de l'Union Africaine auprès des autorités locales pour leur exprimer toute la gratitude de l'Union Africaine de Judo pour leur précieuse aide et diligent soutien au titre de l'accueil et l'organisation de ces Championnats d'Afrique de Judo.

Je souhaite bonne chance à tous nos glorieux athlètes et entraîneurs.

Président de l'Union Africaine de Judo

Habib SISSOKO



Honorables invités, MEC, Cllr Marais, maire exécutif, Cllr Plato, le président de l'Union africaine de judo, M. Habib Sissoko, distingués invités, Judokas, mesdames et messieurs, bonjour.

C'est un grand plaisir pour moi de vous souhaiter la bienvenue à cette 40e édition du championnat d'Afrique Senior, Vétérans et Kata 2019 organisée dans la ville mère de Cap Town, un projet auguste qui promet d'être quatre excitantes journées de judo et une expérience enrichissante de la ville.

Je suis très reconnaissant et redevable à nos sponsors et partenaires de nous avoir permis d'organiser ce championnat. Sans vous, cet exploit serait tiré par les cheveux. Ma gratitude s'adresse également au bureau du Directeur des sports, des loisirs et de la culture, M. Thabo Tutu, au comité d'organisation local pour le soutien, la planification et la réalisation de la manifestation et aux bénévoles qui nous aideront tout au long de la compétition.

Je dois également ajouter qu'il pourrait y avoir d'autres délégués de haut rang et d'importants intervenants dans notre brouillard qui auraient pu être laissés de côté. Je suis également humilié par votre présence et votre soutien.

L'organisation de cette compétition était très importante pour le Judo en Afrique du Sud, car elle nous a permis de démontrer notre capacité à organiser des manifestations internationales et à offrir également à nos joueurs une plate-forme conviviale leur permettant d'obtenir des points de qualification olympiques pour TOKYO 2020. Pour nous, l'organisation des Championnats d'Afrique Senior est une passerelle pour accueillir d'autres tournois internationaux de qualification olympique, notamment l'Open Africain, le Grand Prix et les championnats du monde. Nous souhaitons exprimer notre profonde gratitude au président Sissoko et à l'ensemble du Comité exécutif de l'Union africaine de judo pour nous avoir offert la possibilité d'accueillir la 40e édition.

Le Judo Sud-Africain est très fier d'avoir également été choisi pour accueillir, en marge de la compétition, le congrès de l'Union africaine de judo. Pour la première fois également, des vétérans sont inclus dans cette compétition.

Puissions-nous tous profiter de la compétition, de l'attraction touristique qu'offre le Cap et de l'hospitalité offerte par la ville mère. Je suis convaincu qu'au-delà de la compétition, vous retournerez dans cette ville et profiterez de ses offres touristiques. Cette ville abrite la célèbre île de Robben, où fut incarcéré le grand ancien président du pays, feu Nelson Mandela, la montagne de la table et bien d'autres. J'espère que pendant votre séjour, vous aurez le temps de visiter les régions mentionnées.

Aux parents... merci d'avoir choisi Judo comme sport pour vos enfants sans vous, nous n'aurons pas de judokas et votre soutien est très apprécié. Aux entraîneurs... merci pour votre travail acharné et vos efforts de préparation pour vos joueurs; sans vous la compétition ne sera pas excitante. Au Comité exécutif de Judo Afrique du Sud... merci d'avoir permis à Judo Afrique du Sud d'accueillir cet événement; c'est vraiment une grande opportunité.

Aux compétiteurs... merci pour votre dévouement et votre amour pour notre sport. Puissiez-vous profiter de la compétition et du Cap. Bonne chance à la compétition et que le meilleur joueur gagne.

Merci pour votre temps et votre patience.

**PRESIDENT DE LA FEDERATION
SUD AFRICAINE DE JUDO
TEMBANI HLASHO**

PROGRAMME

DATE	HEURE	ACTIVITE	LIEU
Mardi 23 Avril 2019	08:00-10:00	Enregistrement pour l'Assemblée Générale ordinaire de l'UAJ	Cape Sun Hotel
	10:00-13:00	Assemblée Générale Ordinaire de l'UAJ (TBC)	Cape Sun Hotel
	14:00-20:00	Accréditations Individuelles et Kata	Cape Sun Hotel
Mercredi 24 Avril 2019	10:00-13:00	Accréditations Individuelles Uniquement	Cape Sun Hotel
	10:00* 16:00	Compétition Kata: Nage-No-Kata Katame-No-Kata Kime-No-Kata	Cape Town University Indoor Sports Hall
	18:00	Tirage au sort Individuel Conférence de Presse Réunion des Arbitres Cocktail	Cape Sun Hôtel
	19:00-20:30 19:30 -20:00 20:00-20:30	Contrôle des judogis et dossards Pesée non officielle Pesée officielle D: -48 kg, -52 kg, -57 kg, M: -60 kg, -66 kg	Garden Court Nelson Mandela Boulevard
Jeudi 25 Avril 2019	10:00* 16:00	Compétition individuelle jour 1 D: -48 kg, -52 kg, -57 kg, M: -60 kg, -66 kg Eliminatoires Block Final	Cape Town University Indoor Sports Hall
	19:00-20:30 19:30 -20:00 20:00-20:30	Contrôle des judogis et dossards Pesée non officielle Pesée officielle D: -63 kg, -70 kg, M: -73 kg, -81 kg	Garden Court Nelson Mandela Boulevard
Vendredi 26 Avril 2019	10:00* 15:00 16:00	Compétition individuelle jour 2 D: -63 kg, -70 kg, M: -73 kg, -81 kg Eliminatoires Cérémonie d'Ouverture Block Final	Cape Town University Indoor Sports Hall
	19:00-20:30 19:30 -20:00 20:00-20:30	Contrôle des judogis et dossards Pesée non officielle Pesée officielle D: 78 kg, +78 kg, M: -90 kg, -100 kg, +100 kg	Garden Court Nelson Mandela Boulevard
Samedi 27 Avril 2019	10:00* 16:00	Compétition individuelle jour 3 D: 78 kg, +78 kg, M: -90 kg, -100 kg, +100 kg Eliminatoires Block Final	Cape Town University Indoor Sports Hall
	19:00-20:30 19:30 -20:00 20:00-20:30	Contrôle des judogis et dossards Pesée non officielle Pesée officielle EQUIPES	Garden Court Nelson Mandela Boulevard

Dimanche 28 Avril 2019	10:00*	Compétition par Equipes Mixtes Jour 4: <u>Catégories de poids:</u> Dames: -57 kg, -70 kg, +70 kg Messieurs: -73 kg, -90 kg, +90 kg Eliminatoires	Cape Town University Indoor Sports Hall
Lundi 29 Avril		DEPART DES DELEGATIONS	

Attention : Le programme est provisoire. Les horaires des compétitions peuvent être modifiés selon le nombre total d'entrées ou du programme TV.

LEU DE LA COMPETITION

UNIVERSITE DE CAPE TOWN

Rondebosch, Cape Town, 7700
Coordonnées : 33.9577° S, 18.4612° E



ORGANISATEUR

FEDERATION SUD AFRICAINE DE JUDO

Email : gensec@judosouthafrica.co.za
Email de Compétition: gensec@judosouthafrica.co.za
Adresse: 31 Elizabeth Eybers Ave, Jan Cilliers Park, Welkom, 9459, South Africa
Contact d'urgence : +27 82 339 9147
Tel: +27 82 339 9147

PARTICIPATION

NATIONALITE

Ces Championnats d'Afrique sont ouverts à toutes les fédérations membres de l'Union Africaine de Judo (UAJ). Les compétiteurs doivent être de la même nationalité que le pays, qui les a inscrit. Les compétiteurs ayant une double nationalité ne pourront représenter qu'un seul pays.

Après avoir représenté un pays aux Jeux olympiques, dans les jeux continentaux ou régionaux ou dans les Championnats régionaux ou mondiaux, reconnus par l'UAJ, elle/il ne peut représenter un autre pays que si elle/il remplit les conditions suivantes : Quand un compétiteur veut changer de nationalité, elle/il doit attendre 3 ans avant qu'elle/il puisse représenter le nouveau pays, à moins que les deux pays concernés (l'ancien et le nouveau

L'ACCRÉDITATION

Le temps et le lieu pour l'inscription sont précisés dans le programme. Les Fédérations doivent s'inscrire dans les délais prévus. Un maximum de 2 représentants par fédération nationale est admis dans la salle d'accréditation.

L'ACCREDITATION

Une liste de tous les compétiteurs inscrits est générée par le système JUDOBASE, Le chef de délégation confirmera la liste définitive, avec les noms corrects, les catégories exactes et le classement sur la World Ranking List. La liste des engagés est confirmée avec l'officiel de l'UAJ. Aucune inscription ne sera acceptée après la fin du contrôle des nations.

LE CONTROLE DE LA NATIONALITE

Le **passport** ou copie du passeport (au cas où les compétiteurs sont encore en voyage) ou une pièce d'identité officielle avec photo des compétiteurs sera demandée par l'officiel de l'UAJ pour vérifier la nationalité et l'âge des compétiteurs. Les Athlètes ne doivent pas être présents au contrôle de nationalité.

FINANCES DE L'UAJ

Les fédérations doivent être en règle de leurs cotisations annuelles et autres obligations financières vis-à-vis de l'UAJ. Les frais de participation par compétiteur doivent être payés à l'UAJ. Afin de prendre part à la compétition toute fédération nationale devrait avoir réglé les paiements nécessaires à l'organisateur et à l'UAJ.

En cas d'un trop perçu, dans une situation où les athlètes ne sont pas arrivés pour des raisons valables, le trésorier de l'UAJ transfèrera ce trop perçu sur le compte de la Fédération concernée.

LES FINANCES DE L'ORGANISATEUR

L'Organisateur vérifie que tous les paiements pour l'hébergement à hôtel ont été réglés. Toutes les factures en attente avec l'organisateur doivent être réglées. La date de départ, l'heure, le nombre de personnes et les détails de voyage des délégations sont également confirmés à ce stade. Un nom et un numéro de contact pour chaque délégation devraient être donnés. Les délégations dont la situation financière a été réglée au préalable peuvent utiliser la voie rapide.

CONTROLE DU DRAPEAU ET HYMNE NATIONAL

Le chef de délégation confirme le drapeau et l'hymne national, qui sera utilisé pour la cérémonie de remise des médailles.

Les cartes d'accréditation sont remises aux équipes après avoir terminé l'ensemble de la procédure d'accréditation. Les cartes d'accréditation de l'UAJ pour les Championnats d'Afrique doivent être présentées à la pesée officielle et avant chaque combat.

DUREE DES COMBATS

Durée du combat : Dames **4 minutes et Golden Score sans limite de temps.**

Durée du combat : Messieurs **4 minutes et Golden Score sans limite de temps.**

INFORMATIONS TECHNIQUES - CAS INDIVIDUELS

COMPOSITION DE LA DÉLÉGATION

Chaque délégation peut inscrire un maximum de 9 athlètes au total pour les hommes et 9 athlètes au total pour les femmes. Dans chaque catégorie de poids hommes ou femmes, un maximum de 2 athlètes peut être saisi. Le nombre maximal d'athlètes par délégation est 18.

FORMULE DE COMPETITION

La compétition aura lieu avec **le système de repêchage quart de finale.**

CATEGORIES DE POIDS

Dames : -48, -52, -57, -63, -70, -78, +78 kg

Messieurs : -60, -66, -73, -81, -90, -100, +100 kg

PESEE

La pesée a lieu le jour avant la compétition pour la catégorie concernée. Les balances officielles sont disponibles toute la journée pour le contrôle du poids non officiel.

Les heures exactes et le lieu de pesée peuvent être trouvés dans le programme. Le poids des compétiteurs doit être compris dans la catégorie dans laquelle ils sont inscrits.

Les athlètes :

- Se présentant après la fermeture de la pesée, ne peuvent pas participer à la compétition.
- Ne peuvent se présenter qu'une seule fois sur la balance lors de la pesée officielle.
- Doivent présenter leur **accréditation de l'UAJ et passeport** ou une pièce d'identité officielle avec photo à la pesée officielle.

Les contrôles de pesée aléatoire se déroulent selon les mêmes règles que pour la pesée officielle, ils peuvent être organisés avant le premier combat de la compétition de la matinée. Le poids de l'athlète ne peut être supérieur de 5% (sans Judogi) à la limite officielle du poids maximum autorisé de la catégorie.

TIRAGE AU SORT

Le tirage au sort aura lieu avant le premier jour de compétition après l'accréditation. L'heure et le lieu sont indiqués dans le programme.

Le top 8 parmi les athlètes inscrits dans chaque catégorie de poids sera classé en fonction de la World Ranking List de la FIJ.

Avant le tirage au sort des listes de chaque catégorie sont accrochés dans le couloir à l'extérieur de la salle de tirage. Chaque chef de délégation est chargé de vérifier que tous les concurrents sont inscrits sur ces listes et qu'ils sont dans la bonne catégorie et avec la bonne position du World Ranking List de la FIJ. Aucune correction ne pourra être effectuée après le tirage.

Au moins un délégué pour chaque fédération nationale doit assister au tirage. Après l'achèvement du tirage, une copie de tirage sera fournie à chaque délégation.

CEREMONIE DE REMISE DE MEDAILLE

L'organisateur doit fournir un certificat de participation pour chaque compétiteur (remis au chef de délégation), des médailles, des fleurs et des diplômes, qui seront remis à la cérémonie de remises des médailles :

- Première place : Médaille d'or, des fleurs et le diplôme
- Deuxième place : Médaille d'argent, des fleurs et le diplôme
- Deux troisièmes places : Médailles de Bronze, des fleurs et le diplôme

CONTROLE ANTIDOPAGE

Le contrôle anti-dopage sera effectué selon le manuel médical de l'UAJ et inclura dans chaque catégorie, le vainqueur de la catégorie plus un des trois autres médaillés.

Les concurrents doivent se présenter au poste de contrôle du dopage au plus tard 60 min après avoir signé le formulaire de notification, par écrit par le médecin mandaté par l'UAJ, il doit suivre les indications menant à la station de contrôle. Durant cette période de 60 minutes, les athlètes sont autorisés à prendre part à la cérémonie de remise de médailles et à remplir leurs engagements de presse.

Ils seront constamment accompagnés par un accompagnateur officiel de l'organisation à partir du moment où ils reçoivent leur avis jusqu'à ce qu'ils arrivent à la station de contrôle du dopage. Une personne de leur choix (médecin d'équipe, entraîneur, entraîneur en chef de délégation ...) peut les accompagner. Le tirage au sort est effectué pendant la compétition avant le début des finales.

DETAILS TECHNIQUES - COMPETITION PAR EQUIPE

COMPOSITION DES ÉQUIPES

Équipes mixtes Senior-toutes les Nations ayant une équipe complète (doit avoir des athlètes capables de concourir dans les 6 catégories) peuvent entrer. Chaque équipe comprendra jusqu'à six (6) athlètes (3 femmes et 3 hommes) et aura la possibilité d'avoir jusqu'à six (6) réserves (3 femmes et 3 hommes). S'il y a des blessures ou des maladies pendant la compétition, une équipe peut rivaliser avec un minimum de quatre (4) athlètes. Un total de 12 athlètes peut être inscrit avec un maximum de deux (2) athlètes par catégorie.

Les quatre (4) premières équipes de la liste de classement mondial (WRL) des équipes mixtes de l'IJF seront tête de série.

Entraîneurs-

Deux (2) entraîneurs par équipe seront autorisés à entrer dans l'aire de jeu.

Les combats de l'équipe seront combattus dans l'ordre suivant:

Seniors: -57 kg, -73 kg, -70 kg, -90 kg, + 70 kg, + 90 kg

FORMULE DE LA COMPETITION

La compétition se déroulera selon le **système du repêchage quart de finale**.

PESEE

La pesée a lieu le **samedi** (heure et lieu voir le programme). Les balances officielles sont disponibles toute la journée pour le contrôle du poids non officiel.

Pour les combattants qui **N'ONT PAS** participé aux épreuves individuelles, le poids doit être à l'inférieur de la limite de poids de leur catégorie. Les combattants qui ont participé à la compétition individuelle auront droit à une tolérance de 2 kg.

Les concurrents inscrits dans les catégories de l'équipe Femmes **+ 70 kg**, Hommes et **+90 kg** participant à des épreuves individuelles le samedi ne seront pas tenus de se présenter pour la pesée officielle concernant la compétition par équipe samedi soir.

TIRAGE AU SORT

Le tirage au sort aura lieu avant le bloc final le **samedi** (heure et lieu voir le programme).

Au moins un délégué par fédération nationale doit assister au tirage.

Les quatre équipes médaillées aux Championnats d'Afrique par équipe de l'année précédente seront éloignées (Tête de série).

Jusqu'à quatre (4) équipes seront éloignées chez les hommes et les femmes.

CONFIRMATION DE LA LISTE DE L'ÉQUIPE

La confirmation finale de la liste des équipes sera faite le samedi pendant la période annoncée dans la salle de compétition. Le responsable de l'équipe doit signer la liste finale.

En cas de blessure au cours de la compétition dans les catégories de poids individuelles qui combattent le samedi, le remplacement de l'athlète blessé sera accepté avant la pesée pour les équipes samedi soir.

ALIGNEMENT DES ÉQUIPES

Avant chaque tour le chef d'équipe doit présenter la liste d'engagement de l'équipe au Directeur sportif. À chaque rencontre il/elle a le droit de remplacer un ou plusieurs combattants par d'autres de la catégorie de poids correspondantes ou de la catégorie immédiatement inférieure.

Un combattant qui s'est présenté lui-même pour le combat et ne combat pas, il perd le droit de participer à l'événement.

Si une équipe ne se présente pas pour un match, l'autre équipe sera déclarée gagnante 6 - 0.

DECISION

Si à la fin du match il n'y a pas au moins une différence d'un waza ari entre les deux combattants, le combat se poursuivra selon la règle du Golden Score.

Le nombre de combats gagnés décidera de l'équipe gagnante.

Dans le cas d'égalité du nombre de combats gagné et de points, une catégorie sera tirée au sort pour golden score immédiat.

Les scores seront donnés comme suit : - Ippon Gachi, SogoGachi, FusenGachi, KikenGachi : 10 points

- Waza-ari : 1 points

- Shido : 0 point

RECOMPENCES

L'organisateur doit fournir pour la cérémonie de remise des médailles :

- Première place : 1 Trophée & 13 médailles d'or
- Deuxième place : 1 Trophée & 13 médailles d'argent
- 2 Troisième place : 2 trophées & 26 médailles de bronze

CONTROLE ANTIDOPAGE

Le test de dopage sera effectué selon le manuel médical de la FIJ. Une catégorie de poids est tirée au sort pour les hommes et une autre pour les femmes. Chaque combattant de l'équipe prend part au tirage au sort. Le gagnant de la médaille d'or et un autre médaillé tiré au sort, sont testés. En cas de non-combat de cette catégorie de poids, la catégorie de poids immédiatement supérieure ou inférieure de la même équipe sera testée - Deux (2) contrôles pour les messieurs et deux (2) contrôles pour les dames.

Les Compétiteurs devront se présenter au poste de contrôle anti dopage immédiatement après avoir signé le formulaire de notification. Conformément à l'AMA ISTI Art 5.4.4. Avant le contrôle anti dopage les athlètes peuvent participer à la cérémonie de remise des prix et remplir leurs obligations en Matière de presse ou recevoir un traitement médical si nécessaire. Les Compétiteurs sélectionnés seront constamment accompagnés par un Chaperon Officiel (nommé par le comité d'organisation) à partir du moment de la notification jusqu'à l'arrivée au

poste de contrôle du dopage. Une personne au choix de l'athlète (médecin de l'équipe, entraîneur, chef de délégation etc.) peut l'accompagner.

L'UAJ se réserve le droit de tester tout athlète participant au delà de la sélection ci dessus lors d'une épreuve. Tous les tests supplémentaires sont considérés comme tests en compétition.

HOTELS OFFICIELS

Tous les participants et délégués, qui doivent être accrédités, doivent réserver leur hébergement par les organisateurs.

Un séjour minimum de 3 nuits est obligatoire.

Pour les athlètes, entraîneurs, arbitres, médecins et fonctionnaires, le comité d'organisation réserve des hôtels de différentes catégories, tous en chambre avec pension complète. Les tarifs indiqués sont en Euro par personne / par nuit et comprennent le petit déjeuner, les taxes et la TVA.

Hôtel	Catégorie de la chambre	Pension complète (tarifs par personne/par nuitée)	
		Single	Double
STAY EASY HOTEL, Century City OU City Bowl, Cape Town, 7446	Standard	140 Euro	100 Euro
GARDEN COURT NELSON MANDELA BOULEVARD Corner Melbourne and Coronation Road & Melbourne Rd, Walmer Estate, Cape Town, 8001	Standard	150 Euro	110 Euro



La réservation d'**hôtel est obligatoire** (Formulaire 3) doit être envoyée au comité d'organisation avant le **15 mars 2019**. Les réservations seront traitées strictement en fonction de la date de réservation. Au cas où l'hôtel est complet, la fédération sera informée et invitée à faire une nouvelle réservation. Les réservations sont confirmées seulement après avoir reçu au moins 50% du coût total de l'hébergement qui doit être envoyé à notre compte bancaire avant le **15 mars 2019**, sinon l'hébergement ne peut être garanti pour votre délégation.

Si une fédération n'effectue pas de réservation d'hôtel avant le **15 mars 2019**, elle aura à payer une **surtaxe de 10 %** du montant de la facture (en cas de virement bancaire ou en cas de paiement en espèces !).

Les formulaires d'hébergement doivent être envoyés à gensec@judosouthafrica.co.za au plus tard le 15 Mars 2019.

POLITIQUE D'ANNULATION

Jusqu'à 30 jours avant l'arrivée : remboursement complet

De 30 à 15 jours avant l'arrivée : 50 % du remboursement

14 jours ou moins avant l'arrivée : pas de remboursement

Details du Compte:

Nom du Bénéficiaire du Compte: Judo South Africa

Nom de la Banque: Nedbank

Adresse de la Banque: Cnr General Hertzog Rd & Nile Dr Shop 2B, Ground Level, River Square, Three Rivers, Vereeniging, 1929

Details de Paiement: Judo South Africa

Numéro de Compte: 1603060626

Branch code : 178337

SWIFT: NEDSZAJJ

Tous les frais bancaires et les frais de transfert d'argent doivent être payés par la Fédération concernée.

Si une fédération ne peut effectuer le virement bancaire, le paiement en espèces sur place est accepté. Dans ce cas, les organisateurs doivent être informés à l'avance et le paiement doit être effectué en fonction de la réservation d'hôtel effectuée.

Le paiement sur place par carte de crédit sera accepté.

En cas de surcoûts résultant du séjour à l'hôtel, les dommages à la propriété de l'hôtel ou lieu de compétition causés par les membres d'une délégation, la fédération nationale responsable sera responsable de régler la facture des dégâts présentés par le comité organisateur.

TRANSPORT

Aéroport le plus proche :: CAPE TOWN INTERNATIONAL

L'organisation locale se chargera du transport de l'aéroport à l'hôtel officiel et au Lieu de compétition durant la compétition. Le transport sera fourni seulement pour ceux qui sont logés par l'organisation.

VISA

Les organisateurs apporteront de l'aide pour les combattants et officiels à obtenir des visas d'entrée en leur procurant **une Lettre d'Invitation**. Veuillez indiquer toutes les informations nécessaires dans les lettres d'invitation de visa et communiquez aux organisateurs le **formulaire 6 de visa** et une copie du passeport avant le **20 March 2019**.

LE CONTROLE DES JUDO GI

JUDO GI AUTORISE

Tous les judokas doivent utiliser le Judogi approuvé par l'IJF (étiquette rouge uniquement autorisée). Tous les fournisseurs de Judogis IJF sont autorisés (voir liste des fournisseurs officiels www.ijf.org →).

LE JUDO GI

Il sera contrôlé avec un Sokuteiki avant le combat. Chacun des articles d'habillement de la compétition (veste, pantalon et ceinture) doit avoir l'étiquette officielle de la FIJ, qui sera contrôlé avec une lampe optique (ceintures de couleur n'ont pas besoin d'avoir l'étiquette de l'IJF).

La veste et le pantalon doivent être de la même marque (Les ceintures peuvent être d'une marque différente).

DOSSARD

Chaque compétiteur participant à l'événement de l'UAJ est tenu d'avoir cousu sur le dos de son Judogi, le dossard officiel comportant son nom et l'abréviation de son Comité National Olympique. Le dossard peut être commandé auprès de : <http://www.ijfbacknumber.com/> ou <http://www.mybacknumber.com/> (Attention : la production et la livraison peut prendre environ 4 semaines). Le dossard du sponsor (si nécessaire) sera donné au chef de délégation lors de l'inscription, les athlètes peuvent le coller eux-mêmes à l'arrière du judogi à l'aide de la colle spéciale.

MARQUAGE ET PUBLICITE

L'espace sur les bandes d'épaule (25cm x 5 cm à droite et à gauche) et sur les manches (10cm x 10cm à droite et à gauche) peut être utilisé pour les sponsors de la Fédération ou les fournisseurs de Judoka ou UAJ, MAIS pas pour tout autre fournisseur de Judogi.

L'espace sur la droite de la poitrine (5cm x 10cm) peut être utilisé par les fédérations et leurs judokas pour leurs propres sponsors. Le logo d'une marque de Judogi peut uniquement être utilisé, si elle correspond avec la marque de Judogi, lui-même et s'il est d'un fournisseur de l'UAJ.

Veillez noter : Sur tous les espaces publicitaires, il est strictement interdit de promouvoir le tabac, l'alcool, les substances figurant dans le code antidopage, ou de tout produit ou service contraire à la moralité publique.

L'espace sur le **côté gauche de la poitrine** (10cm x 10cm) peut être utilisé pour les couleurs nationales ou de l'emblème national correspondant au code du CIO sur le dossard (les emblèmes régionaux ne sont pas admis).

Toutes les autres marques sur le judogi comme les logos des marques, nom du judoka, etc. doivent se conformer à l'IJF Judogi (voir Règles IJF SOR annexe C).

Des informations détaillées sont disponibles sur <http://www.AJU.net/statutes>.

L'ARBITRAGE

SELECTION ET ENREGISTREMENT DES ARBITRES

La Commission d'arbitrage de l'AJU sélectionnera les arbitres de ces championnats par nom, en fonction des résultats de la liste de classement actuelle. Les Fédérations participantes aux compétitions de l'UAJ et de la FIJ sur le continent Africain doivent inscrire les arbitres actifs qui ont un niveau UAJ 'B', 'A' ou IJF'B' et IJF 'A' et qui par ailleurs ont une carte UAJ ou FIJ.

Les frais de voyage et de séjour des arbitres sont à la charge de leurs propres fédérations.

Après la nomination des arbitres, la fédération doit confirmer la participation à l'UAJ dans le délai indiqué dans la lettre. En outre, l'arbitre doit être saisi par sa fédération comme chaque autre délégué dans **JUDBASE** La réservation d'hôtel doit être faite par la fédération nationale.

REUNION DES ARBITRES

Une réunion d'arbitrage est prévue la veille du premier jour de compétition - juste après le tirage au sort. L'heure et le lieu sont indiqués dans le programme. La participation à la réunion des arbitres est obligatoire.

REGLES D'ARBITRAGE

La compétition se déroulera selon les règles et les codes sportifs de la F.I.J. et de l'UAJ.

LE SALUT

Les participants ne doivent pas se serrer la main **AVANT** le début du combat.

Lorsque les athlètes quittent le tapis, ils doivent porter judogi de façon appropriée et ne sont pas autorisés à sortir une partie du judogi ou de la ceinture avant de quitter l'aire de combat.

JURY DE L'UAJ

Le jury n'est pas un jury d'appel. Il peut être consulté par les arbitres en cas de difficulté. Les compétiteurs ou le représentant de leur délégation ne peuvent en aucun cas consulter le jury. Aucune protestation contre les décisions des arbitres ne sera acceptée.

RETRAIT POUR BLESSURE

Lors des éliminatoires

- si la responsabilité de la blessure ne peut être attribuée à l'un des combattants, le combattant blessé perd le combat.
- si la responsabilité de la blessure est attribuée à l'un des combattants, l'autre sera déclarée vainqueur. Le combattant responsable de la blessure ne sera pas en mesure de participer au repêchage.
- En cas de retrait, le combattant ne peut pas se présenter aux combats suivants.

Lors des finales ou demi-finales

HANSOKUMAKE DIRECT

Dans le cas d'un Hansokumake contre l'esprit du judo, une décision sera prise conjointement par la commission sportive et la Commission d'arbitrage de l'UAJ. Dans ce cas, le judoka ne recevra pas de médaille, ni de points de classement pour cette compétition.

Remarque : Un combattant qui a été déclaré perdant par blessure peut continuer la compétition. Un combattant qui a été sanctionné par un Hansokumake direct contre l'esprit de notre sport, ne sera pas autorisé à poursuivre la compétition.

COACHING

Le Code de conduite des entraîneurs tel que défini par le code Sportif et de l'Organisation et Règlement de la FIJ, article 9.6, seront strictement appliqués, y compris le code vestimentaire.

Les entraîneurs ne sont pas autorisés à donner des indications pour les combattants alors qu'ils se battent.

Les entraîneurs sont autorisés à donner des indications à leurs athlètes, seulement pendant la durée de la pause (après matre).

Après que la pause est terminée, et que le combat reprend (hajime), les entraîneurs doivent garder le silence.

Si un entraîneur ne suit pas ces règles, elle/il peut être expulsé de l'aire de compétition.

Si les entraîneurs persistent avec un tel comportement l'accréditation de l'UAJ leur sera retirée pour la journée. Si l'entraîneur persiste avec ce comportement à l'extérieur de l'aire de compétition, il/elle pourrait être pénalisée plus tard.

LA RESPONSABILITÉ DES FÉDÉRATIONS

CERTIFICAT MEDICAL

Le certificat de genre et le certificat médical des combattants ne sont pas nécessaires. Les combattants seront en compétition sous l'entière responsabilité de leurs Fédérations.

ASSURANCE

Chaque fédération est responsable de l'assurance de ses compétiteurs contre «les blessures et le risque de tiers (responsabilité civile)» pendant la période des championnats. L'Union Africaine de Judo décline toute responsabilité dans ce sens.

Attitude des concurrents

Les fédérations sont responsables vis-à-vis de l'UAJ concernant l'attitude générale de leurs compétiteurs.

DROIT D'ATHLETES

Les fédérations ont la responsabilité d'avoir obtenu de l'UAJ, les droits pour utiliser l'image du compétiteur, selon qu'il le juge nécessaire pour la promotion du sport.

Ni l'organisateur de l'événement, ni l'Union Africaine de Judo (ni aucun de ses officiels ou membres) ne seront responsables de toute blessure personnelle, ni de toute perte ou dommage causé à votre propriété découlant de votre participation et voyages en relation avec ces événements.

PRINCIPE FONDAMENTAL

Toutes les fédérations nationales, officiels, entraîneurs et athlètes participant à cet événement doivent respecter et accepter l'autorité des officiels de l'UAJ, les règles et les statuts de la Fédération internationale de judo et de l'Union africaine de judo. Les personnes réputées avoir agi contre l'UAJ ou la FIJ, leurs principes ou leurs buts seront assujettis à la suspension ou à l'expulsion de l'événement et / ou à l'annulation de leurs cartes d'accréditation

CEREMONIES DE REMISE DE RECOMPENSES

Tous les compétiteurs ayant remporté une médaille doivent assister à la cérémonie pour recevoir leur médaille en personne. Si un compétiteur est absent lors de la cérémonie sans raison valable, il/elle perdra le droit d'avoir la médaille. Il est strictement Interdit aux compétiteurs sur le podium d'apporter des drapeaux nationaux ou une identification similaire autre que celle représentée de façon régulière sur leur équipement. Toute manifestation de signe religieux, politique, personnel ou commerciale est interdite, le port du chapeau ou toute autre couverture de la tête est strictement interdit.